

COMMUNE DE JARNOSSE (LOIRE)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201121-20230221-2023_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/02/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023/04

Nombre de Conseillers

En exercice : **11**

Présents : 9

Votants : 8

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS

Le VINGT-ET-UN FÉVRIER

Le Conseil Municipal de la Commune de JARNOSSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LOMBARD, Maire

Date de convocation du C.M. : 06/02/2023

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, VILLENEUVE Marlène, DESMOUSSEAUX Chantal, Yannick FRANCOIS, ALLOIN Dominique, DONNARS Jean.

Absents excusés : Carole DECHAVANNE, Franck FOUILLAND

Secrétaire : Marlène VILLENEUVE

Délibération publiée le 23/02/2023

(Monsieur le Maire s'est retiré au moment du vote du compte administratif)

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2022

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2022 sous la Présidence de Mme Annie BORY, 1^{ère} Adjointe, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

1°) **ADOPTE** à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2022 qui donne le résultat suivant :

En fonctionnement

- Résultat de l'exercice : + 14 125,23 €
- Résultat antérieur : + 259 614,96 €
- Résultat de clôture : + **273 740,19 €**

En investissement

- Résultat de l'exercice : + 182 314,11 €
- Résultat antérieur : - 101 346,70 €
- Résultat de clôture : + **80 967,41€**
- **Reste à réaliser à reporter : 154 598,56 € en dépenses**
111 392,80 € en recettes

2°) **ADOPTE** à l'unanimité le compte de gestion du Receveur Municipal conforme aux écritures de l'ordonnateur.

Fait à JARNOSSE, le 21 février 2023

Le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le Secrétaire de séance,
Marlène VILLENEUVE

